



AVIS MUNICIPAL

Informations sur la qualité de l'eau potable et du réseau de distribution de la commune d'Arnex-sur-Orbe

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de nappes. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réservoir des Buclards de la Commune d'Orbe.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques (*ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution*)

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler.

Dureté totale : $31.9^{\circ} \pm 1.6$ f, soit une eau assez dure.

| | |
|----------------------------------|---|
| <u>Prélèvement du</u> : | 11.05.2023 à 8h00 |
| <u>Secteur</u> : | 4006 Arnex-sur-Orbe |
| <u>Lieu du prélèvement</u> : | 01.03 – Collège –Corridor- Robinet du lavabo, rue de la gare 8, 1321 Arnex-sur-Orbe. |
| <u>Dénomination spécifique</u> : | Eau potable dans le réseau de distribution |

Analyses microbiologiques (VD-MIBOL)

| | Norme | Résultat |
|---|-------------------|--------------|
| Température moyenne : 14,4 C° Conductivité (US/cm) : 645 | | |
| Calcium | M :max. 200 mg/l | 115±12 mg/l |
| Magnésium | M :max.125.0 mg/l | 7.8±0.8 mg/l |
| Sodium | max. 200.0 mg/l | 5.4±0.5 mg/l |
| pH | M :6.8 – 8.2 | 7.6±0.2 mg/l |
| Chlorure | M :max.20.0 mg/l | 9.5±1.4 mg/l |
| Nitrites | max. 0.100 mg/l | Non décelé |
| Sulfates | M :max.50 mg/l | 15±2 mg/l |

Remarques : aucune remarque particulière

Informations utiles :

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 024/441 51 37 ou à l'adresse de courriel greffe@arnex-sur-orbe.ch.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, pour le service de piquet M. Reynold Michel, municipal, reste atteignable au 079/232 73 13.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
André Roch



La secrétaire
D.Michon-Gremion



Arnex-sur-Orbe, le 15 juin 2023

Publications : pilier public et site internet